Association des Responsables de Copropriété 7, rue de Thionville 75019 PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 JUIN 2021

Rapport financier concernant l'exercice de l'année 2020

(Document approuvé par le Conseil d'Administration, le 11/05/2021)

1. Recettes en baisse

L'ARC aura vu ses recettes baisser à cause de la conjoncture défavorable liée au Covid 19 = 4,448 millions en 2020 (contre 4,642 millions en 2019) soit – 13.8 %

Elle aura bien résisté grâce à la croissance de sa force essentielle : les cotisations. (3, 349 millions en 2019 pour 3, 464 millions en 2020) soit +3.5 %

Sur un an, les cotisations des adhérents collectifs augmentent de 4% et celles des cotisations d'adhérents individuels reculent légèrement.

Les prestations de service sont en baisse de 857 337 € à 789 391 € malgré un casi- maintien des audits de gestion pour les collectivités locales (de 541 746 € pour 559 560 € en 2019).

A noter également le maintien du stock de provisions ramené de 516 000 € à 520 000 € l'an passé, due à la persistance de certains litiges. Les reprises d'amortissement sont inférieures de 245 000 € par rapport à 2019.

2. Charges d'exploitation en baisse

4,120 millions d'euros en 2019 au lieu de 3,750 millions d'euros en 2020, soit - 370 000 €

Notons les principales baisses :

- Les dotations aux provisions en baisse de 120 000 € par rapport à 2019.
- Un appui en 2020 de 50 000 € en moins par rapport à 2019 à l'association sœur « Copropriété et Formation » pour une aide importante à un soutien massif de la « formation » sous toutes ses formes.
- Une réduction de 151 000 € de la masse salariale de 1 625 000 € en 2020 pour 1 776 000 € en 2019

3. Un excédent sécurisant

L'excèdent final de 701 594 € est supérieur de celui de l'année précédente de 175 273 €. Une telle sécurité permettra de lancer de nouveaux services en 2021 et 2022.

4. Une situation financière solide

- Les fonds propres de 2,693 millions d'euros sont à majorer du solde de l'excèdent de 2020.
- Les disponibilités financières sont de 2,264 millions d'euros.
- L'en-cours du prêt pour l'acquisition des locaux est de 1,534 millions €.

La situation de trésorerie très positive nous a permis de rembourser par anticipation le prêt de 500 000 € et de gagner deux années sur la fin de cet engagement maintenant fixé à fin 2026.

Rappel : L'ensemble des comptes est suivi par le cabinet d'experts comptables spécialisé dans le secteur à but non lucratif, SOFIDEEC / BAKERTILLY.

Le commissaire aux comptes est le cabinet DEVOS, spécialisé aussi dans l'économie sociale.

BILAN DE L'ASSOCIATION ARC (en milliers d'euros)

ACTIF			PASSIF		
	2019	2020		2019	2020
Immobilisations			Fonds propres		
corporelles	4 505	4 279		1 991	2 693
Immobilisation financière			(Dont résultat exercice)		
	363	362		(526)	(702)
Stock et en-cours			Provision pour risque		
	2 235	2 521		520	516
(Dont créances)			Dettes		
	(282)	(222)		4 592	3 953
(Dont disponible)			(Dont emprunts)		
	(1 911)	(2 264)		(2 158)	(1 534)
			(Dont produits constatés		
			d'avance)	(1 517)	(1 686)
TOTAL	7 103	7 162		7 103	7 162

COMPTES D'EXPLOITATION ARC (en milliers d'euros)

	2019	2020	
Prestations de service	857	789	
(dont audits de gestion)	(560)	(542)	
+ autres produits d'exploitation	3 785	3 660	
(dont cotisations)	(3 349)	(3 464)	
(dont reprise de provisions)	(398)	(154)	
TOTAL PRODUITS	4 642	4 449	
TOTAL CHARGES	4 091	3 720	
(dont amortissements)	(288)	(299)	
(dont dépenses de personnel)	(1 776)	(1 625)	
(dont donation aux provisions)	(219)	(100)	
RESULTAT D'EXPLOITATION	551	729	
+ produits financiers	4	2	
Charges financières	- 27	- 29	
Résultat courant avant IS	526	702	
Excédent final après IS	526	702	

Pour le Conseil d'Administration, Le Trésorier, Jean-Claude GENESTE